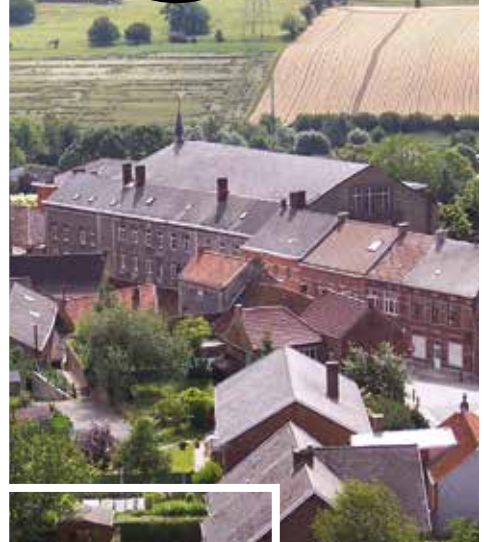


Nos 3 villages

ITTRE, HAUT-ITTRE & VIRGINAL

Bulletin d'Informations Communales / Juin 2022



n°188

sommaire



FORMATION EN
ATL



C. C. DES ENFANTS



BE WAPP

EDITO

CONTINUONS À RESTER VIGILANTS

Dans la vie d'une entité communale, notre bulletin annuel se concrétise par la publication des comptes de l'année précédente.

Comme vous le savez, cette majorité est particulièrement soucieuse de deux objectifs clairs :

- Assurer une gestion rigoureuse de notre budget avec une recherche systématique de subsides afin d'alléger la participation financière de nos citoyens, et ce depuis trois ans.
- Continuer à améliorer nos infrastructures pour aborder l'avenir avec sérénité.

Pour le premier point, notre boni pour le compte 2021 est remarquable, avec un résultat positif de 1.674.750 €.

Cela nous permet de voir venir avec sérénité notre première modification budgétaire, avec, malgré tout, une extrême prudence au vu de la situation économique et politique du moment, entraînant des hausses dues notamment à :

- L'indexation des salaires (6 % sur une masse salariale d'environ 5.5 millions d'euros) ;

- La mise en place d'une provision de 120.000 € demandée par la zone de police couvrant la hausse des salaires, les chèques repas ... Accordés par le Fédéral mais payés par les communes ;
- La situation de NLMK à la suite de la guerre en Ukraine qui pourrait entraîner des répercussions sur l'entreprise et donc sur les finances communales ;
- L'explosion des coûts de l'énergie et des matériaux ;
- La croissance des demandes d'aides auprès du CPAS pour nos compatriotes qui subissent de plein fouet cette crise de l'énergie ...

Alors oui, nous pouvons être satisfaits d'avoir mis en réserve plus de 2.400.000 € en moins de 3 ans pour répondre à ces situations imprévues.

Nous sommes fiers d'entendre les félicitations de la part de la Région Wallonne et de Belfius pour notre gestion en nous cataloguant de «bons élèves.» Mais nous ne devons pas oublier que notre population (bien plus largement que les personnes précarisées) subit de plein fouet la crise énergétique.

C'est pourquoi, nous avons budgété 100.000 € afin de soutenir notre population et de l'aider à traverser cette crise.

Nous devons également continuer à investir dans nos infrastructures. Ainsi, après les égouttages, nous avons budgétisé l'amélioration de notre patrimoine immobilier communal.

Cette année, nous entamons l'entretien et l'amélioration de nos voiries qui en ont bien besoin et continuons à mettre en œuvre des dispositifs pour protéger nos concitoyens contre les inondations.

Enfin, nous venons d'obtenir un subside de ... 88 %, soit 528.000 € pour remplacer les containers de notre école communale d'Ittre par 3 nouvelles classes.

> Pour le Collège,
Christian Fayt, Bourgmestre

LE PHOTOVOLTAÏQUE À ITTRE : QUELQUES CHIFFRES

Selon les informations fournies par ORES BW, la commune d'Ittre compte, au **25/3/21**, 437 installations photovoltaïques toutes puissances confondues pour une puissance totale de **2,67 MVA**.

(MegaVolt Ampère = 1000 kVA l'unité de puissance que peut délivrer un compteur d'installation domestique.)

Cette puissance disponible permet une production annuelle de **2,4 GWh** (Giga Watt heure) ce qui correspond à la consommation de plus de **680 ménages**.

Celles-ci se répartissent comme suit :



Village	Installations	Puissance (MVA)	Production (GWh)	couverture de consommation (ménages)
Haut-Ittre	53	0,322	0,29	83
Ittre	217	1,182	1,06	303
Virginal-Samme	167	1,164	1,05	300

Nous ne manquerons pas de vous informer chaque année sur l'évolution de cette production des installations photovoltaïques pour notre entité d'ITTRE.

Nous pourrions alors faire une estimation de notre réduction d'émission de CO² par rapport aux objectifs européens et nationaux.

Il faut, toutefois, rester conscients que, pour s'en rapprocher, d'autres sources d'énergie renouvelable (éolien, biomasse, ...) et surtout des modifications de nos habitudes de consommation sont essentielles.

QUELQUES SITES UTILES :

- <https://www.greenenergy4seasons.be/> et
- <https://www.energuide.be/fr/>

QUELQUES EXPLICATIONS

Vous envisagez d'installer des panneaux photovoltaïques sur votre toit ?

La notion de **kilowatt-crête** va vous être utile !

Cette unité de mesure indique la puissance délivrable par une installation photovoltaïque dans des conditions optimales. Les installateurs parlent aussi de « puissance nominale » : 1 kWc correspond théoriquement à 1000 kWh par an.

Bien entendu, il est impossible de prévoir à l'avance la quantité d'électricité exacte qu'une installation photovoltaïque peut produire !

Le watt-crête (Wc) n'est donc qu'un indicateur mesuré en laboratoire dans des conditions de température et d'ensoleillement standard.

Le nombre de Wc annoncé par les fabricants permet de comparer les panneaux photovoltaïques entre-eux. À surface égale, plus le nombre de Wc est élevé, plus le

panneau est performant.

Attention, en dehors de la performance du matériel, il est important de tenir compte des conditions spécifiques au lieu d'installation : inclinaison, orientation, risque d'ombrage, ...

La Commission Européenne a mis un outil en ligne (https://re.jrc.ec.europa.eu/pvg_tools/fr/#PVP) qui permet de calculer le rendement que vous pouvez espérer avec votre installation sur base du nombre de kWc, de votre position géographique et d'autres données comme l'inclinaison des panneaux.

EST-CE TOUJOURS RENTABLE ?

Avec l'apparition de la taxe prosumer et la disparition des primes et certificats verts, il y a de quoi se poser la question.

Pour autant qu'elle soit correctement orientée et dimensionnée, l'installation de panneaux photovoltaïques reste un bon investissement : avec l'expérience des installateurs spécialisés et la concurrence entre eux, le coût d'installation a baissé de manière spectaculaire ; les avancées technologiques de ces dernières années ont considérablement amélioré le rendement des panneaux; **depuis le mois de mars 2022, la TVA est descendue à 6% pour toutes installations de panneaux solaires et de pompes à chaleur même pour les bâtiments de moins de 10 ans.**

Si le prix de l'électricité reste élevé on peut s'attendre à **rentabiliser l'investissement en 5 ans sans aucun subside.**

Pour les années suivantes, la rentabilité correspond à un placement au taux de 7 à 8%.

Pour le PAEDC,
Pierre LECOMTE et Marc-Olivier LECLERCQ



AUTO-DÉFENSE POUR LES JEUNES



Le J3, dans le cadre de l'opération « **Délibère-toi** », vous propose un stage d'auto-défense. L'objectif de ce stage est d'apporter les bases de l'attitude juste en cas de confrontation à risque, de dérives verbales et physiques (maîtrise de soi, communication non-violente, actions permettant la fuite...).



Il reste encore quelques places pour ce stage, donc n'hésitez pas à vous inscrire ! Rendez-vous sur : <https://www.deliberetoi.be/stage/F0443>

«Délibère-toi» est un projet positif et participatif qui donne la possibilité aux jeunes de s'engager dans des stages entièrement **GRATUITS**, partout en Brabant wallon.



GRAND PLACE D'ITTRE

JOURNÉES FERMES OUVERTES & **MARCHÉ DES SAVEURS**

11-19H **DI 26.06.22** & **25>26.06.22**

PROGRAMME COMPLET ittretourisme.com

Logo of IFO (Institut Fédéral de l'Orientation)



FORMATION DES ACCUEILLANTS EXTRASCOLAIRES

Vous les connaissez bien, ces personnes qui accueillent vos enfants tôt le matin et dès la sortie de l'école ...

Mais, saviez-vous que, ces accueillants extrascolaires se forment, encore et encore, pour répondre, au mieux, aux souhaits des enfants, à vos besoins à vous, parents et aux impératifs d'un « accueil de qualité » ?

Le décret « accueil temps libre » prévoit que chaque accueillant suive, tous les 3 ans, un minimum de 50 heures de formation que l'on appelle continuée. Nos accueillants choisissent, en début d'année scolaire, les formations auxquelles ils souhaitent participer, en fonction de leurs besoins « sur le terrain », ou de ce qu'ils ont constaté comme « manque » à leur panel de compétences. Ces formations sont gratuites pour les professionnels du secteur et sont d'ordre très diverses, et leur permettent notamment de :

- Poser un regard critique et constructif sur leurs pratiques, leurs modèles éducatifs et leurs interventions.
- Tester et (re)découvrir des savoir-faire, des connaissances spécifiques et de nouvelles techniques.
- Mettre en évidence et développer leur savoir-être au niveau de leurs interactions avec les enfants, les parents, les enseignants et les autres adultes, en vue de participer à un partenariat respectueux de chacun au profit de l'accueil des enfants.
- Le cas échéant, pouvoir prendre conscience des comportements à modifier et/ou à améliorer.

Mais aussi 🧑‍🎓

Les accueillants sont parfois demandeurs de formations complémentaires et le service extrascolaire met alors tout en œuvre pour pouvoir y répondre ...

C'est ainsi qu'a eu lieu, durant les congés de printemps, une formation en Secourisme adaptée aux enfants à laquelle ont participé 6 accueillants (une seconde session devrait avoir lieu prochainement) et qu'une matinée « Rencontre du Chevalier Toltèque » a pu initier quelques 20 accueillants et surveillants du temps de midi aux principes clés de la méthode qui a déjà fait ses preuves dans de nombreuses écoles.



LA LIGNE DU TEMPS



DU 4 AU 15 JUILLET
ET DU 16 AU 26 AOÛT



Animations vacances!

REJOINS-NOUS POUR UNE FOULE D'ACTIVITÉS
EN COMPAGNIE DE TES AMIS
MAISON CHABEAU ET SALLE POLYVALENTE DE VIRGINAL

Informations et inscriptions sur le site communal:
www.ittre.be



ANIMATIONS VACANCES

Cet été, les Animations Vacances organisées par le service ATL, suivront «La ligne du temps».

Durant 4 semaines, les enfants de 2,5 à 12 ans, scolarisés et/ou domiciliés dans la commune participeront à une foule de jeux de plein air, d'animations ludiques, d'ateliers créatifs, d'ateliers culinaires ; d'activités sportives, de sorties sur base des thèmes suivants:

- **Du 4 au 8/07** : LE TEMPS DES DINOSAURES
- **Du 11 au 15/07** : La préhistoire : LE TEMPS DES PREMIERS HOMMES
- **Du 16 au 19/08** : l'antiquité = LE TEMPS DES ROMAINS, DES GRECS ET DES GAULOIS.
- **Du 22 au 26/08** : Le moyen âge : LE TEMPS DES PRINCESSES, DES CHEVALIERS ET DES CHÂTEAUX FORTS

Vous souhaitez inscrire votre enfant aux Animations vacances? Rien de plus simple ...

← Scannez ce QR-code et complétez le formulaire d'inscription.

BON À SAVOIR:

Une journée d'animation (de 10h à 16h) coûte:

- 10€ pour le premier enfant,
- 8€ pour le deuxième,
- 6€ pour le troisième et suivants.

Ce prix comprend toutes les activités : excursions, activités créatives, culinaires ...

Certaines mutuelles interviennent dans la participation financière des parents aux Animations vacances.

Le montant payé pour les Animations vacances et pour le service d'accueil avant et après journée est automatiquement repris sur l'attestation de déductibilité fiscale qui est envoyée dans le courant du mois d'avril

EN SAVOIR PLUS?

Consultez le site internet communal:
<https://www.ittre.be/ma-commune/services-communaux/accueil-temps-libre> ou formez, tout simplement, le **067/79.43.38**



L'ART S'INVITE À L'ÉCOLE COMMUNALE DE VIRGINAL.



Les élèves de 5e et 6e année ont eu l'occasion de rencontrer l'artiste peintre **Claude Edmond Bonnet**.

Son style s'apparente

à l'Art abstrait, souvent avec texture et il réalise ses peintures essentiellement au couteau et au spalter.



Durant une matinée, il a fait découvrir sa passion en créant des œuvres uniques par classe.



Chaque élève a eu l'occasion de mettre sa petite touche personnelle tout au long de la création.



LA DONNERIE, 6^{ÈME} ÉDITION

La prochaine donnerie aura lieu **le samedi 25 juin 2022** à la salle polyvalente de Virginal.

- Dépôt le vendredi 24/06 de 16h à 19h
- Dons le samedi 25/06 de 13h à 16h



NOTRE CLASSE PARTICIPE AU PROJET "TOUS À PIED".

Qu'est-ce que ce projet ?

Ce projet consiste à préserver et à améliorer la biodiversité du sentier choisi, en collaboration avec la commune et la fédération Wallonie-Bruxelles.

Nous avons signé une charte dans laquelle nous nous sommes engagés à réaliser des petits aménagements, des plantations et des semis.



Quel est le nom du sentier et où se trouve-t-il ?

C'est le sentier S 99-100 "Vweye Chemin Vert". Il se situe à Virginal. Une entrée est à la rue Louis Edgar Bierny et l'autre entrée se trouve à la rue du Rouge-Bouton.

Quelles sont nos réalisations ?

Nous avons déjà construit et installé deux nichoirs. Nous avons construit une mangeoire pour les oiseaux.

Celle-ci doit encore être installée.

Nous allons aussi construire des hôtels à insectes que nous irons placer.

Nous avons semé des graines de fleurs mellifères.

D'autres aménagements seront également mis en place, dont des panneaux pédagogiques.

Nous allons régulièrement travailler, observer et dessiner les insectes et les fleurs qui vivent dans le sentier.

Hélas, nous sommes embêtés par les crottes de chien qui ne sont pas ramassées.

Nous avons eu des animations à l'école et dans le sentier, sur les insectes en hiver, les papillons, les abeilles, les syrphes, les oiseaux,...



Les élèves de 3^{ème} primaire B de l'école communale de Virginal et leur institutrice.

RETOUR DES COURS DE WALLON DANS NOS ÉCOLES ?

Depuis la fin du mois d'avril, les élèves de 5^{ème} primaire de l'école communale de Virginal participent à des cours d'initiation de wallon.

Sachant que le wallon fait partie de notre culture, le but de ces cours est de faire découvrir cette langue.

Les cours sont réalisés de manière ludique, les enfants apportent les mots qu'ils connaissent afin de les partager avec les autres.

Ensuite, nous apprenons des mots sur différents thèmes : la maison, le jardin, les animaux ou encore les insectes.

Nous terminons généralement le cours en musique avec par exemple « Djan d'Nivèle », « Êraskiz vos longs pids » ou encore « Vive èl mayeùr ».

Ce projet continuera l'année prochaine afin de développer un peu plus leurs connaissances en la matière et qui sait permettre à cette langue de ne pas disparaître.

VISITE DU RUCHER

Dans le cadre de la Quinzaine des abeilles et des pollinisateurs, visite du rucher du parc de l'Espace Bauthier, **le dimanche 26 juin 2022** de 13h30 à 18h30

- Présentation de ruches vitrées peuplées d'abeilles.
- Présentation de matériel apicole.
- Toutes les explications sur la gestion des ruchers, types d'abeilles, type de ruches ...
- Vente de miel, de produits associés à l'apiculture et de boissons.
- Visites du rucher, équipés de tenues d'apiculteurs.

Les vestes de protection enfants/adultes de toutes les tailles seront mises à disposition.

INFOS: RRI.ASBL@GMAIL.COM



ELECTIONS POUR LE CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS



Comme nous vous l'annonçons dans l'édition précédente, la commune d'Ittre avec le concours du Service Jeunesse a procédé à l'élection des futurs jeunes conseillers communaux pour l'année scolaire 2022-2023.

Les élections ont eu lieu mardi 24/05 pour les écoles communales d'Ittre et de Virginal ainsi que pour l'école libre de Virginal.

Les enfants de la 3e primaire à la sixième ont été invités à voter, comme des grands, pour un des camarades se présentant dans le cadre de l'élection.

En effet, les enfants ont un rôle à jouer dans la vie de la commune de par leurs idées à mettre en lumière sur tous les thèmes de la vie quotidienne qui les concernent.



Les heureux élus sont :

Pour l'école Communale de Virginal : **HADI Lyna** pour la 5e primaire et **LEONARD Simon** pour la 4e primaire.

Pour l'école Libre de Virginal : **LEBACQ Eilly** pour la 5e primaire et **LAURENT Elisa** pour la 4e primaire.

Pour l'école Communale d'Ittre : **TOULMONDE SUKIC Luka** pour la 5e primaire et **RESPELIER Julien** pour la 4e primaire.

Félicitations à eux !

Ils auront l'opportunité d'expérimenter la prise de décision et la construction d'un/de plusieurs projet(s) d'intérêt collectif tout en assurant sa/leur mise en place et sa/leur réalisation.

Deux places sont toujours consacrées aux enfants «Ittrois», domiciliés sur la commune mais scolarisés en dehors des établissements de l'entité.

Les candidats intéressés peuvent envoyer leur candidature à Lionel Lattenist par mail AVANT LE 15 JUIN : l.lattenist@ittre.be ou par téléphone au 0484/63.29.23

Bonne route et belles aventures aux nouveaux élus !



LE CCE, C'EST QUOI ?

Cette année, la commune a lancé un projet au sein des écoles de l'entité : le Conseil Communal des Enfants. C'est un projet qui va permettre à un élève de 4ème année et un élève de 5ème année d'être élu et ainsi représenté notre école au conseil communal des enfants.

Une animation par une personne extérieure a permis aux enfants de découvrir le fonctionnement de la commune, le rôle des personnes qui y travaillent et les procédures de vote.

Les élèves de 4ème et 5ème année ont répondu positivement à ce projet : 11 candidats à l'élection ! 6 candidats en 4ème année et 5 en 5ème année. Belle motivation !

Par la suite, en partenariat, les élèves de 4ème et 5ème année ont travaillé ensemble pour réaliser l'affiche électorale de chaque candidat et préparer leur discours.



Ensuite, chaque candidat a présenté son discours aux électeurs. Ce fut un moment de partage, d'écoute et un travail très fructueux pour chacun.

Ce mardi 24 mai, les élèves de la 3ème à la 6ème primaire se sont rendus aux urnes avec une convocation conçue spécialement pour l'occasion. Ils ont élu 2 candidats qui prêteront serment début septembre date à laquelle débutera leur mandat pour une période de 2 ans.

Election au conseil communal des enfants	
Nom et prénom	Bureau de :
Ecole communale de Virginal	Madame Aurore
Rendez-vous le mardi 24 mai à 9h00	
Rappel: Colorier en ROUGE le nom d'un copain de 4ème et un de 5ème	Cachet :

Les élèves de 6ème année ont été mis à contribution pour cette journée. Le matin, ce sont 6 élèves qui ont tenu le rôle de président (1 élève), de secrétaire (1 élève) et d'assesseurs (4 élèves) . L'après-midi, 6 autres enfants de 6ème année ont été réquisitionnés pour le dépouillement. Un vrai travail d'équipe !

Les 5,6,7 et 8 mai vous avez pu voir, parcourant les abords des routes des personnes adultes, et aussi des ribambelles d'enfants, écoliers de toutes les écoles de l'entité ramasser les déchets jetés par les passants à pied ou en voiture.

Bravo à toutes les équipes inscrites et merci aux équipes inscrites comme ambassadeurs et qui nettoient régulièrement, nos routes et quartiers communaux dans leurs zones respectives.



SALON ZÉRO-DÉCHETS À ITTRE (OCTOBRE 2022)



Qui ne s'est pas déjà posé des questions sur la montagne de déchets évacués par une commune, nos déchets...

Et sur la surconsommation qui est responsable de ce grand nombre de déchets à évacuer, notre surconsommation...

Avec l'échevine de l'environnement, nous sommes dit qu'il fallait sensibiliser la population par un événement festif, rassemblant tous les acteurs qui participent déjà ou qui souhaitent participer à cet effort de réduction de nos déchets.

Toute association, commerce avec ou sans vrac, groupements, particuliers qui sont déjà sensibilisés et veulent nous montrer leur savoir-faire et leur capacité à éduquer les autres, sont les bienvenus.

Vous pouvez contacter Arias Marie-José,

Conseillère en environnement au **067 79 43 49**

Une réunion de tous les participants aura lieu fin juin.



LES ACTIVITÉS DE LA RCA SPORT'ITTRE



MOVE ITTRE : LE GRAND RETOUR DU MARCHÉ DES SPORTS ITTROIS !

Le samedi 25 juin prochain, le complexe sportif de Virginal accueillera le marché des sports 2022 « Move Ittre », une initiative du Conseil Consultatif des Sports et de l'Echevinat des Sports avec

le soutien du Collège Communal.

L'objectif de cette journée sera de vous faire découvrir ou redécouvrir l'ensemble des activités sportives proposées sur la commune.

Au programme : démonstrations et initiations des clubs sportifs (hockey, football, judo, badminton, karaté, shishinkan, danses, tennis de table...), tournoi de pétanque, simulateur de pêche, voiture tonneau, bubble foot, billard géant, châteaux gonflables, barbecue et d'autres surprises... Retrouvez le programme complet sur www.sport-ittre.be



TENNIS NOUVELLES COMPÉTITIONS AMICALES !

Affronter des adversaires en simple et/ou en doubles au tennis vous intéresse ? C'est possible à Sport Ittre.

Deux compétitions amicales sont organisées entre nos membres.

Une compétition de boxes dans laquelle tous les joueurs s'affrontent. Le premier du classement grimpe dans le box supérieur et le dernier descend dans le box inférieur.

Depuis peu, Sport Ittre a aussi lancé un championnat de doubles. Aucun trophée

n'est à remporter. Le seul objectif est de jouer contre des adversaires différents pour le plaisir du jeu.

Plus d'infos sur nos terrains de tennis sur www.sport-ittre.be

STAGES D'ÉTÉ POUR ENFANTS : L'EMBARRAS DU CHOIX À SPORT ITTRE !

Durant les deux mois d'été, de nombreux stages seront organisés au sein de nos infrastructures. Football, futsal, hockey, karaté, tennis de table, multisports... Il y en aura pour tous les goûts. Retrouvez toutes les informations nécessaires sur notre site web:

www.sport-ittre.be





VOYAGES ET ACTIVITÉS DES AÎNÉS

Le prochain voyage des aînés aura lieu à **LIÈGE**, le **JEUDI 16/06**

Programme:

Visite guidée du parc et du Musée de la Boverie



Repas au bord de la Meuse:

3 services, boissons et café inclus

Mini croisière sur la Meuse

Goûter: café et gaufre de Liège

Visite guidée du centre historique

Prix: 65 euros



Départ: **Virginal** (Plateau du Tram) à **8 h**, **Iltre** (Déli Traiteur) à **8 h 15**

RESERVATIONS OBLIGATOIRES: Arthur Deghorain **0475 59 86 05**

Les paiements sont à verser sur le compte BE 72 091000153916 de l'administration communale avec la référence LIÈGE.



SENIORS AT THE MOVIES

Le mardi
14/06/2022



Tickets: 10,95€

Réservations: Commission des Aînés: Arthur Deghorain: **0475 59 86 05**



GYM DOUCE

Les séances de gym douce reprennent en septembre à la salle de sports de Virginal. On vous y attend nombreux et nombreuses !

Pour tout renseignement, contacter Arthur Deghorain au **0475 59 86 05**



EXPRESSION POLITIQUE IC

BÉTONNAGE DE LA RUE DE SCHOOT ET DU VIEUX CHEMIN DE NIVELLES : SE POSER LES BONNES QUESTIONS POUR ÉVALUER TOUTES LES CONSÉQUENCES.

Lors de la modification budgétaire du mois de mai, un budget de 405 000 EUR a été affecté au bétonnage de la rue de Schoot et du Vieux Chemin de Nivelles pour permettre aux cyclistes ittrois de rejoindre Nivelles (les écoles, la gare, ...).

300 000 EUR proviennent de subsides régionaux (via les impôts que nous payons à la région) et 105 000 EUR viennent des impôts que nous payons directement à la commune.

Développer la mobilité douce doit être une priorité. Ce projet devrait donc emporter l'adhésion de tous.

Pour que ce soit le cas, certaines questions doivent être posées et les conséquences correctement évaluées.

Le bétonnage du Vieux Chemin de Nivelles et de la rue de Schoot depuis la ferme jusqu'à la rue d'Eve sur une largeur de 2 mètres pose un certain nombre de questions :

- La gestion de l'eau de ruissèlement de part et d'autre de la bande de 2 mètres rendue totalement imperméable sur une longueur de 2000 mètres pour la rue de Schoot et de 1100 mètres pour le Vieux Chemin de Nivelles.
- L'offre d'un cheminement cyclable continu et direct jusqu'à la sortie Nivelles Nord. La continuité n'est pas assurée car l'aménagement du dernier tronçon de la rue de Schoot entre la rue d'Eve et la Chapelle du Bon Dieu qui croque n'est pas prévu.
- Cette liaison prévue vers Nivelles Nord aboutit sur une route où il n'y a

actuellement pas de piste cyclable. Des démarches seront-elles entreprises auprès de la ville de Nivelles pour assurer la sécurité des cyclistes à la sortie de l'autoroute ?

- La possibilité de raccourci pour les automobilistes entre Ittre et Nivelles Nord. Quels aménagements de voiries sont-ils prévus pour empêcher le trafic de transit ?
- Si les voiries sont rendues inaccessibles aux voitures, comment feront les agriculteurs et les agronomes pour se rendre aux parcelles exploitées ?

Ces questions ont été posées au Collège communal à plusieurs reprises et sont pour l'instant restées sans réponse précise.

Ce projet ne sera cohérent et accepté que dans la mesure où des garanties seront apportées aux 4 points suivants :

- Evacuation des eaux de ruissèlement vers des fossés à aménager afin d'éviter toute érosion et accumulation de boue et de gravats dans les points bas.
- Aménagement des 500 mètres entre la rue d'Eve et la chapelle pour offrir un cheminement cyclable continu.
- Aménagements sécurisants pour les cyclistes à la sortie Nivelles Nord de l'autoroute.
- Aménagements de voirie empêchant tout trafic de transit mais permettant aux exploitants d'accéder à leurs parcelles autrement qu'en tracteur.

>Pour le groupe IC, Ferdinand Jolly



EXPRESSION POLITIQUE PACTE

ALCOOLIKES ANONYMES ET TRANSITION ECOLOGIQUE!

En écoutant la radio vers 8h30 un de ces derniers matins déjà ensoleillé et trop sec, peut-être avez-vous entendu cette étrange idée: la méthode des Alcooliques Anonymes (AA) pourrait bien sauver notre planète...

Peut-être que comme nous, votre attention fût attirée par ces propos de Matthieu Pelletier, journaliste sur la première dans sa chronique philosophique : «... ce que nous propose la méthode des «Alcooliques Anonymes» (AA), c'est de changer fondamentalement de vie! Car toute la vie du dépendant est organisée autour de sa CONSOMMATION. »

Ce que proposent les «AA», nous explique-t-il, c'est d'apprendre à découvrir ce qu'on pourrait être une fois libérés de la dépendance. Voilà qui pourrait nous inspirer pour affronter l'énorme défi climatique, environnemental et social auquel nous devons faire face.

« Comme des alcooliques, nous sommes devenus dépendants d'un système qui conduit à notre perte et que nous ne parvenons plus à enrayer même en le voulant. »

Une fois la radio éteinte, l'idée suit son chemin...

« Comme des alcooliques, nous sommes dans le déni qui consiste à croire que l'on peut continuer à fonctionner normalement alors que ce n'est plus possible ! »

C'est justement le message que nous avons voulu à nouveau faire passer lors du dernier

conseil communal qui traitait notamment du budget de notre commune (voir le compte rendu complet dans les pages du Petit Tram ou sur le site de la commune).

Comment utiliser l'argent ? Pour quels projets ? Dans quelles proportions ?

Pas en continuant à fonctionner normalement alors que ce n'est plus possible !

Lors de ce conseil, nous avons ainsi souligné « l'importance de reconnaître l'urgence de la transition écologique et sociale dans le monde d'aujourd'hui. »

Nous avons salué cette volonté « existante mais pour nous insuffisante au travers du budget de la majorité. Il faut réfléchir autrement, ici et maintenant et pas dans le futur, pour une adaptation à ce monde inquiétant dans lequel la commune est amenée à se développer. »

La radio est éteinte mais l'idée suit son chemin : « ... la révolution philosophique des AA, c'est d'apprendre à découvrir ce qu'on pourrait être une fois libérés de la dépendance ... Il existe une vie souhaitable dans laquelle nous ne pratiquons plus le comportement destructeur qui a provoqué notre chute. »

Vous pouvez retrouver cette chronique complète sur https://www.rtf.be/auvio/detail_la-philo-selon-matthieu?id=2896682&fbclid=IwAR20vz13XfJK1X5DJRmrz6yqbKP1PbhKwCFnu3vliH9B_aTR72_o_1_x7a4

>Pour le groupe PACTE, Pol Perniaux



AVIS À LA POPULATION

Conformément au Chapitre II du Titre III du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation consacré aux funérailles et sépultures, la commune, doit dans le cadre d'une gestion du cimetière communal d'Ittre, répertorier les gestionnaires de chaque concession.

Les citoyens sont invités à communiquer les nouveaux ayants droit en se manifestant:

- soit par téléphone au **067/79.43.25**,
- soit par mail via l'adresse **population@ittre.be**
- soit en complétant le formulaire en ligne sur le site de la commune: **www.ittre.be** ou via ce QR-CODE:



Nous vous remercions d'avance



COMMÉMORATIONS DU 7 MAI

L'Administration communale a commémoré, le samedi 7 mai 2022, l'anniversaire de la fin des hostilités de 1940-1945, par un dépôt de fleurs aux différents monuments de l'entité.



LE COLLÈGE COMMUNAL D'ITTRE



Christian FAYT, BOURGMESTRE
0473/78 32 68 - c.fayt@ittre.be

Pascal HENRY, 1^{ER} ÉCHEVIN
0471/91 01 61 - p.henry@ittre.be

Fabienne MOLLAERT, 2^{ÈME} ÉCHEVINE
0474/23 12 64 - f.mollaert@ittre.be

Lindsay GOREZ, 3^{ÈME} ÉCHEVINE
0496/34 50 63 - l.gorez@ittre.be

Jacques WAUTIER, 4^{ÈME} ÉCHEVIN
0470/37 09 30 - j.wautier@ittre.be

Françoise PEETERBROECK,
Présidente du CPAS
0476/98 20 61 - f.peeterbroeck@ittre.be

Carole SPAUTE, Directrice générale



ÉTAT CIVIL : du 26/04/2022 au 23/05/2022

Suite à l'entrée en vigueur de la loi européenne sur la protection de la vie privée et du règlement général sur la protection des données (RGPD), les listes des naissances et des mariages ne pourront plus paraître dans le bulletin communal sans le consentement préalable et explicite des personnes concernées.

Sachant que la population apprécie être informée de ces heureux événements, il sera dorénavant demandé

aux parents des nouveaux-nés ou aux futurs époux de marquer leur accord pour la publication de l'information relative à la naissance ou au mariage.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter au **067/79.43.25** ou via **population@ittre.be**.

MARIAGES

DE GEETER JEAN et **VANNESTE CAROLINE**
le 07/05/2022

DUBOIS RUDY et **DEWET CAROLINE**
le 21/05/2022

DÉCÈS

BATTEDOU DANIEL (27/10/1952 – 21/04/2022)

VANDERHAEGEN ANDRÉ (14/04/1939 – 02/05/2022)

MARAITE DIANA (13/10/1969 – 07/05/2022)

MASSART HÉLÈNE (15/02/1939 – 08/05/2022)

PROCHAIN CONSEIL COMMUNAL :

21 JUIN 2022

À 19 HEURES

EN PRÉSENTIEL

(sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire)

Bulletin d'Informations Communales

Éditeur responsable : **Le Collège communal**

Coordination et mise en page : **Frédérique Joris**

Impression : **Rossel**